



Loi Travail : la solution ne peut passer que par un vrai dialogue

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Le bon sens, la responsabilité, la nécessité de respecter les droits fondamentaux, dont la liberté de manifester, l'ont finalement et heureusement emporté. Il aura fallu, pour ce faire, que nous prenions l'initiative de demander un rendez-vous rapide au ministre de l'Intérieur et que celui-ci l'ait accepté.

C'est ainsi qu'une solution a pu être trouvée.

Tout cela montre que lorsque les deux parties sont prêtes à dialoguer sérieusement, un accord peut être trouvé.

Ce serait bien qu'il en soit ainsi sur le cœur du sujet, le projet de loi Travail !

Nos positions sont connues et elles le sont à tous les étages des pouvoirs publics et du Parlement.

Le problème c'est qu'on a le sentiment qu'entre les étages, l'ascenseur fonctionne mal. Mon expérience militante me conduit à dire que je n'ai pas connu un conflit qui dure aussi longtemps. Et nous savons tous que pour qu'un conflit se termine correctement, il faut qu'il y ait un vrai dialogue.

C'est pour cette raison que nous avons suggéré au Premier ministre de réunir sur une journée, en contacts bilatéraux, les interlocuteurs sociaux.

Bien entendu, cette proposition ne vaut que si un véritable dialogue s'instaure.

Abandonner le projet de loi Travail tel qu'il est relève aussi du bon sens au regard du référendum qui vient de se dérouler au Royaume-Uni sur le Brexit. Nombreux sont en effet les commentaires, y compris officiels, expliquant qu'il y a urgence à ce que l'Europe renoue avec les citoyens.

Or des projets de loi comme celui sur le travail en France, ou ailleurs, font partie des engagements européens qui salissent l'idée européenne et qui la discréditent aux yeux des travailleurs.

La sagesse et la raison devraient l'emporter.

Dans tous les cas, nous poursuivrons notre combat de résistance et de progrès.